



MORAT

Les secours veulent rester indépendants

NICOLE RÜTTIMANN

«Les habitants de la région de Morat sont doublement pénalisés: l'hôpital a fermé et les transports sont plus longs et plus coûteux.» Un constat présenté mardi lors de l'assemblée générale par le président du Service d'ambulance et de secours de Morat et environs, Erhard Ruckstuhl. Celui-ci a adressé une demande aux politiques afin d'observer de près la révision de la LAMal. En effet, un article relatif aux transports en ambulance n'a pas changé. Il stipule que 50% seulement des coûts de transports en ambulance sont pris en charge. Ce qui pèse sur les habitants de la région qui doivent parfois parcourir le double de trajet depuis la fermeture de l'HFR Meyriez-Murten.

Les transports longue distance étant plus coûteux depuis deux ans, le Service d'ambulance a décidé de reverser 215 000 fr. sur le bénéfice de 240 000 fr. réalisé l'an passé, aux communes du district du Lac et d'Avenches. La commune de Morat a par ailleurs exprimé son souhait de garder son propre système d'ambulance et d'éviter toute cantonalisation. |

EN BREF

VAUD NE PEUT PAS SUSPENDRE LES RENVOIS

ASILE Le canton de Vaud n'a aucun moyen légal de suspendre les renvois de requérants d'asile déboutés vers l'Italie. Conscient de leur situation difficile, il s'assurera des conditions du retour en Italie avant d'avoir recours à la contrainte. Le Conseil d'Etat a précisé hier sa pratique en réponse à la résolution votée le 12 mai par le Grand Conseil qui demandait que les migrants renvoyés vers l'Italie en vertu des accords de Dublin soient mis au bénéfice de la procédure d'asile ordinaire afin que la Suisse traite leur demande. ATS

MÉMENTO BROYE

> **IRO MENTOR CLUB** découverte du projet «TECHshare, des camions pour l'Afrique» avec IMPI.CH et Ueli Ramseier, visite de l'entreprise Zumwald Transport avec Eric Collomb, directeur. Rte de la Plaine 45, Avenches, dès 16h. Entrée libre.

La Révolution helvétique en scène

MORAT • Après avoir retracé la bataille de Morat l'an dernier, l'équipe de Murten Productions prépare une nouvelle pièce de théâtre historique en plein air pour 2016. Avec sous-titres en français.



La pièce se jouera du 18 mai au 2 juillet 2016 à l'emplacement qui avait déjà accueilli «1476» en 2014. ALAIN WICHT-A

MARC-ROLAND ZOELLIG

Un thème mêlant souffle historique et violence des sentiments humains. Voilà ce que recherchait l'équipe de Murten Productions, à qui l'on doit la pièce de théâtre en plein air «1476» ayant retracé, l'été dernier, la bataille de Morat sur les lieux mêmes de son déroulement. «Etant donné le succès remporté à cette occasion (plus de 36 000 personnes avaient assisté à la trentaine de représentations, ndr), il était clair que nous voulions reconduire l'expérience au même endroit en 2016. Mais quelle histoire raconter?», s'est remémoré hier Marc Wälti, membre de Murten Productions, lors d'une conférence de presse organisée au Käfigturm de Berne.

Après consultation de divers spécialistes et historiens, le thème de la Révolution helvétique de 1798 s'est imposé presque naturellement. La libération de la Suisse – ou son occupation brutale, c'est selon – par les troupes françaises de Napoléon a mis à mal l'Ancien Régime et redéfini les frontières intérieures et extérieures du pays. Cet épisode meurtrier (l'historiographie a parfois occulté son lourd tribut

humain) a déchaîné les passions et exacerbé les sentiments des contemporains. Bref, il s'agit d'un sujet idéal pour raconter une bonne histoire. Ce qui sera fait à Morat, sur une scène surplombant le lac, du 18 mai au 2 juillet 2016.

Histoire romancée

Comme cela avait déjà été le cas pour «1476», Murten Productions proposera une vision romancée des événements ayant agité cette époque troublée, en s'appuyant toutefois sur de solides bases historiques. Les concepteurs de cette «Helvetische Revolution» – qui tablent sur un budget de 4,2 millions de francs et recherchent toujours des figurants – ont ainsi fait appel à des experts reconnus, tel l'historien Jürg Stüssi-Lauterburg, intarissable sur les multiples rebondissements politiques et militaires ayant marqué ces années cruciales pour la Suisse.

Afin d'écrire le scénario de cette pièce ambitieuse, Murten Productions a engagé une plume bien connue des téléspectateurs alémaniques: Daniel Howald a notamment collaboré aux séries «Lüthi und

Blanc» et «Tag und Nacht» diffusées sur SRF. Il a aussi participé à l'aventure de la série historique «Les Suisses» – vue en 2013 sur la RTS – et en a tiré quelques enseignements pour mener à bien son nouveau mandat.

Un personnage féminin

«On a reproché à la série de n'avoir pas mis en avant de personnages féminins», s'est-il souvenu hier. La marge de manœuvre que lui laisse le caractère romancé de la pièce lui permet aujourd'hui de réparer cette omission. Le personnage central de l'histoire sera donc la jeune Daphné, une rédactrice d'abord exaltée par les événements («Liberté, Egalité, Fraternité – les temps nouveaux sont enfin arrivés en Suisse aussi!», écrit-elle dans le journal qui l'emploie), puis saisie de doutes en constatant les exactions commises par les troupes françaises.

Daphné côtoiera des personnages ayant réellement existé, comme Johann Heinrich Pestalozzi, que le Gouvernement helvétique envoya en 1798 à Stans pour y diriger un orphelinat, juste après que l'ar-

mée française eut dévasté le canton de Nidwald.

Des Romands convoités

Les concepteurs de la pièce ont eu une pensée particulière pour les spectateurs romands, qui s'étaient déplacés en nombre pour «1476» l'an dernier: cette fois, tous les textes – déclamés en allemand – bénéficieront d'un sous-titrage en français. «Cela se justifie d'autant plus que la Révolution helvétique a tout particulièrement touché la Romandie», explique Martina Schelker, de Murten Productions.

D'une durée totale de 2h45 (comprenant une pause de 30 minutes), la pièce sera cette fois encore agrémentée d'une riche offre culinaire proposée dans un village de fête créé spécialement pour l'occasion. Il sera ainsi possible de se restaurer au «Patrizier-Stübli» (salon des patriciens) ou sur la «Place de la Révolution». Un accent particulier sera mis sur l'accès au site, localisé sur les hauts de Morat, en transports publics. |

> www.helvetische-revolution.ch



Saint-Aubin ne s'unira pas à ses voisines Delley-Portalban, Gletterens et Vallon. ALAIN WICHT-A

BASSE-BROYE

Ménage à trois plutôt qu'à quatre

CHANTAL ROULEAU

L'union ne se fera pas à quatre, mais peut-être à trois. Delley-Portalban, Gletterens et Vallon continuent le processus de fusion sans Saint-Aubin. Début juin, les autorités des quatre communes avaient annoncé abandonner la fusion à quatre («La Liberté» du 3 juin). Les questions fiscales mais aussi des divergences sur l'emplacement des différentes structures avaient fait capoter le projet. Alors que pour Delley-Portalban et Gletterens, poursuivre le chemin ensemble semblait évident, Vallon était plus indécis. Après avoir sondé sa population, il a décidé de se rapprocher des deux communes du bord du lac plutôt que de Saint-Aubin, a appris «La Liberté».

«Nous suivons la volonté des citoyens», informe Wilfred Vessaz, syndic de Vallon. «Notre but est de présenter un projet à la population.» Du côté de Saint-Aubin, on «prend acte» de cette décision. «Notre commune est en plein développement et nous pouvons re-

garder vers l'avenir avec sérénité», commente le syndic Michel Marchand au nom du Conseil communal. Pourtant, Saint-Aubin était pour cette union. «Oui, et nous sommes toujours favorables à une fusion tout en restant ouverts à tout processus», confirme Michel Marchand. Pourquoi la commune ne fait-elle donc plus partie du projet? Ses exigences étaient-elles trop élevées? Le syndic se refuse à tout commentaire. «Je n'ai pas d'explication», indique-t-il.

Selon les syndicats de Delley-Portalban et Gletterens, il sera plus facile de trouver un terrain d'entente à trois communes qu'à quatre. Au niveau de la fiscalité notamment. «Nous arriverons à un taux d'imposition plus favorable avec Vallon, qui compte environ 400 habitants, qu'avec Saint-Aubin, qui en compte 1600», observe Philippe Cotting, syndic de Delley-Portalban. Cette dernière commune présente le taux d'imposition le plus bas du quatuor (49,9%), suivie de Gletterens

(58,9%). Les taux de Saint-Aubin et Vallon culminent à respectivement 80 et 78%. «Il sera en outre plus facile de trouver des arrangements sur la répartition des structures, notamment l'administration», continue Philippe Cotting.

«Pourquoi se marier si on ne s'entend pas?», résume Nicolas Savoy. «Nous n'avons pas trouvé de terrain d'entente. Chacun a ses responsabilités dans cette non-fusion à quatre.» Selon le syndic de Gletterens, la fusion idéale aurait été avec la commune vaudoise de Chevroux et Delley-Portalban. «Etant de deux cantons différents, c'était impossible. Nous avons donc laissé la porte ouverte à Vallon, qui a choisi de rester avec nous.»

Si tout va bien, la convention de fusion à trois sera déposée sur le bureau du Conseil d'Etat d'ici le 30 juin et la votation populaire devrait avoir lieu le 27 septembre. En cas d'acceptation du projet par la population, la nouvelle commune – d'environ 2500 habitants – entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. |